



COMMUNIQUE COMMUN

Réunion G7 des ministres de l'éducation

A l'occasion de la réunion des Ministres du G7 de l'éducation, le sujet de la lutte contre les inégalités à l'école a été abordé.

Une réunion formelle s'est tenue à Briey le vendredi 17 mai 2019. L'ensemble des délégations a présenté l'organisation de leur système scolaire et ont fait une série de propositions afin de trouver des solutions aux inégalités à l'école.

Lors de cette réunion, les Ministres ont défini trois axes d'actions et élaboré sept propositions communes, après négociations entre les différentes parties.

Les trois axes définissant l'action des pays du G7 sont :

- Axe 1 : La lutte contre les inégalités sociales en milieu scolaire
- Axe 2 : Accès à l'école et à l'éducation dans les pays en grandes difficultés économiques, sociales, ou en guerre.
- Axe 3 : Combattre les inégalités en renforçant la lutte contre les discriminations.

Ces trois axes ont été approuvés à l'unanimité par les 7 ministres du G7.

A partir de ces trois axes, sept propositions concrètes ont été formulées, débattues et votées à l'unanimité.

- 1) Favoriser le port de l'uniforme ou d'un vêtement commun dans l'ensemble des écoles, afin de gommer les discriminations vestimentaires qui sont la conséquence de conditions sociales diverses. (Axe 1)
- 2) Favoriser l'accès à l'école gratuite pour tous, jusqu'à 16 ans. Favoriser également les bourses au mérite afin de mettre en avant le goût d'entreprendre, de la prise de risques et du travail. (Axe 1)
- 3) Favoriser et accélérer la formation des enseignants dans les pays en grandes difficultés économiques, sociales ou en guerre à travers des programmes d'échanges, mais également par l'envoi d'enseignants formés au sein de ces pays (Axe 2)
- 4) Favoriser le développement des infrastructures de transports et d'accueil pour les élèves dont les écoles se situent à grande distance du lieu d'habitation. Ce programme « mobilité pour l'école » doit être mis en avant, et financé par des programmes des Nations-Unies mais aussi des fondations. Dans ce même programme, la construction d'internat a été actée. (Axe 2)

- 5) Favoriser la création du programme « écoles connectées ». L'objectif est de développer des réseaux d'éducatrices dans des régions isolées, via internet. Les enfants pourraient être instruits par vidéoconférence, tout en étant accompagné humainement dans la classe. Ce projet mérite réflexion et nous encourageons le lancement d'une étude à ce sujet. (Axe 2)
- 6) Favoriser la lutte contre les discriminations religieuses, sociales, économiques, géographique, ethniques ou sexuelles. Nous sommes intimement convaincus que la lutte contre ces discriminations passe par l'éducation. C'est pourquoi, nous encourageons les programmes scolaires à intégrer ces notions, et nous demandons à ce que chaque ministère de l'éducation favorise la participation de leur nation aux différentes journées internationales de lutte contre les discriminations. (Axe 3)
- 7) Favoriser la mise en place d'un Service Universel de l'Humanité (SUH) où chaque jeune, âgés de 16 à 25 ans, pourrait participer à un stage découpé en deux temps ; Le premier temps étant dédié à la citoyenneté, au partage et à la solidarité ; Le second temps étant dédié à des échanges internationaux et à une extension du programme Erasmus à tous les lycéens.

L'ensemble de ces propositions ont pour objectif de favoriser un nouveau dynamisme pour la réduction des inégalités à l'école.

Ces projets ont été débattus et votés à l'unanimité par les ministres du G7.

Chaque pays s'engage à porter ces projets dans leur pays et à tout mettre en œuvre pour leur réussite.

Les ministres :

France

Allemagne

Italie

Royaume Uni

Japon

Etats Unis d'Amérique

Canada